



Par convention signée le 30 décembre 2002, l'État (Direction régionale des affaires culturelles) et la Ville d'Aix-les-Bains ont lancé l'inventaire topographique du patrimoine architectural de la ville.

Créé en 1964 par André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles, l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France est chargé de recenser, étudier et faire connaître toute œuvre qui du point de vue historique, artistique ou archéologique fait partie du patrimoine national.

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a donné une base législative à l'Inventaire, qui s'appelle désormais Inventaire général du patrimoine culturel, et en a attribué les compétences aux Régions à compter du 1^{er} janvier 2005.

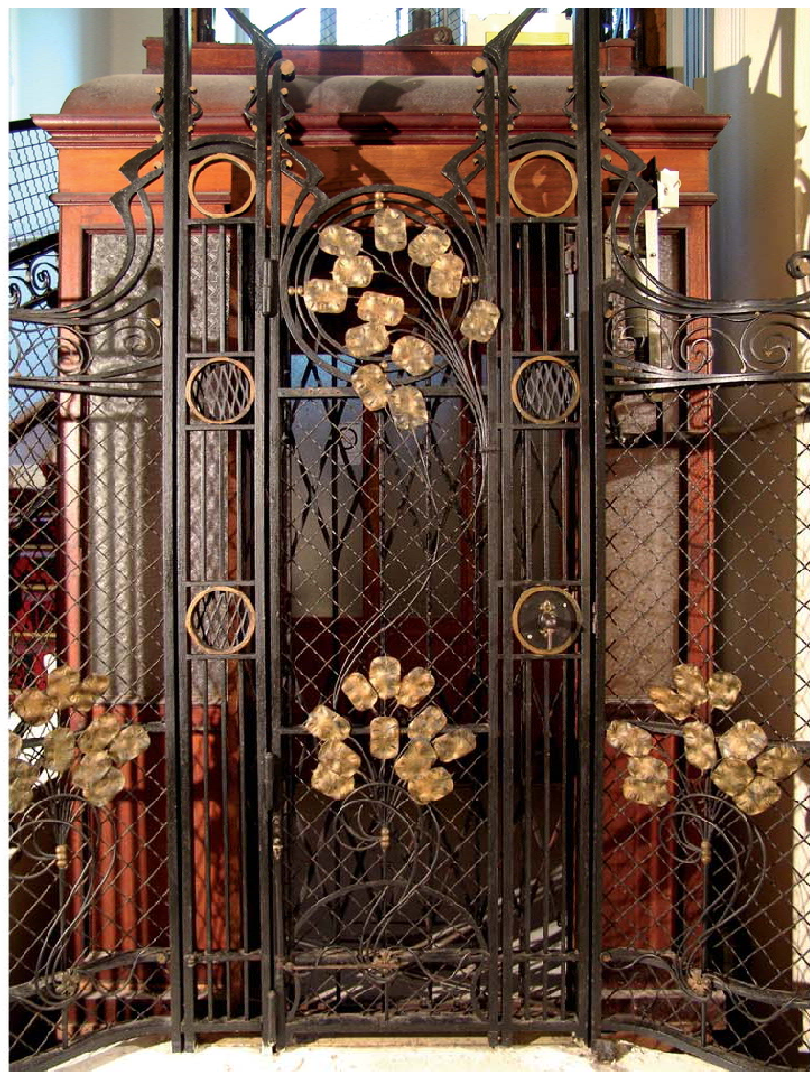
Dans chaque région de France, un service de l'Inventaire effectue, selon une méthodologie scientifique et des principes d'analyse communs, cette mise en mémoire du Patrimoine. Ces dernières années, devant la multiplication des démolitions, la préoccupation majeure se porte de plus en plus sur l'étude des villes.

L'inventaire topographique et architectural d'Aix-les-Bains porte sur l'ensemble de la commune divisée en 16 secteurs d'études. Des opérations d'urgence sont également menées en fonction de l'actualité des chantiers urbains.

Après un récolement de la documentation disponible, un recensement exhaustif des édifices, édicules et ensembles, bâtis et non bâtis, est effectué. Il permet de construire l'atlas historique de la ville et d'étudier son évolution.

La documentation rassemblée, textes, photographies, plans et cartes, alimente les bases de données du ministère de la Culture consultables sur Internet. Entièrement numérisée, elle est également en ligne sur le site de l'Inventaire aixois : www.patrimoine-aixlesbains.fr

L'équipe chargée de l'Inventaire de la ville, placée sous la responsabilité de Françoise Lapeyre-Uzu, conservateur régional de l'Inventaire, est composée de : Marie-Reine Jazé-Charvolin, chercheur au service de l'Inventaire, Joël Lagrange, archiviste municipal, Philippe Gras, chercheur Ville d'Aix-les-Bains, François Fouger, photographe Ville d'Aix-les-Bains, avec la participation d'Yves Godde, responsable informatique documentaire/ édition électronique et de Paul Cherblanc, dessinateur cartographe au service de l'Inventaire.



Ancien hôtel Excelsior.
Ferronnerie Art nouveau de la cage d'ascenseur

L'EXPOSITION

Cette exposition, intitulée "Trésor, Splendeur et Folie !", présente les différentes formes du décor dans l'architecture aixoise, tant du point de vue stylistique que technique.

Remerciements :

Entreprise Léon Grosse : Léon Grosse, président, et Claude Grosboillot, archiviste ; Thermes nationaux : Philippe Plat, directeur, Serge Bienvenu, Martine Jans et Annie Combet ; Association des Amis des palaces Rossignoli : Serge Sueur, président, et Anne Durand, secrétaire ; Gaël Le Mauguen ; société Les carrelages du Vieux-Lyon : Jacques Baudouin ; Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains : Jean-François Connille, président ; Office du tourisme : Nicolas Durochat, directeur général, Le Fil de l'Eau : Béatrice Druhen-Charnaux ; Musée Faure : André Liatard, conservateur ; Archives municipales d'Aix-les-Bains : Joël Lagrange, archiviste ; ainsi que toutes les personnes qui ont accepté la présentation des photographies prises à l'intérieur de leur propriété.



Casino Grand-Cercle. Détail du vitrail de Galland